



349, rue Labelle  
Saint-Jérôme (Québec)  
J7Z 5L2

Région des Laurentides

---

## AVIS PUBLIC

---

### RÈGLEMENTS NUMÉROS 329-19, 330-19, 331-19, 332-19, 333-19 ET 334-19 BUDGET 2020

AVIS PUBLIC vous est par la présente donné par le soussigné, qu'à sa session ordinaire du 27 novembre 2019, le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord a adopté les règlements numéros 329-19, 330-19, 331-19, 332-19, 333-19 et 334-19 concernant les prévisions budgétaires pour l'année 2020 ainsi que la répartition des dépenses.

Les quotes-parts à chacune des municipalités-membres seront donc envoyées en conséquence dans les délais prévus.

Lesdits règlements sont présentement au bureau de la MRC de La Rivière-du-Nord (349, rue Labelle à Saint-Jérôme) ainsi qu'au bureau de chacune de ses municipalités constituantes et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

Ces règlements entreront en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 3<sup>e</sup> jour de décembre 2019.

Roger Hotte, directeur général  
et secrétaire-trésorier